

PUBLICATION LE 29 janvier 2024

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE SANNOIS

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place du Général Leclerc
BP 60088 - 95111 SANNOIS
Tél : 01 39 98 20 63
SIRET 21950582300019



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet **Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la création d'un équipement culturel sur l'esplanade de la gare de la ville de Sannois**

Référence 2024-CLT-0002

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée ouverte

Code NUTS FR108

Lieu d'exécution principal Hôtel de Ville
95111 SANNOIS

Description En 2022, l'esplanade de la gare de Sannois a été lauréate du concours « Inventons la métropole du Grand Paris ». Dans le cadre de cette démarche de reconversion et d'aménagement du quartier gare, la Ville de Sannois et la Communauté d'Agglomération du Val Parisis (CAVP) souhaitent faire de l'esplanade un pôle économique majeur à l'échelle de l'agglomération adapté aux enjeux actuels de l'entrepreneuriat (maison de la création d'entreprises...).

En parallèle du développement de l'activité économique et tertiaire, la Ville de Sannois envisage la réalisation, sous sa maîtrise d'ouvrage et après acquisition, d'un espace culturel d'une emprise foncière d'environ 1.400m² comprenant des activités d'enseignement artistiques portées par l'actuelle Maison des Loisirs et des Arts ainsi qu'une salle de spectacles à vocation pluridisciplinaire.

Les missions attendues sont détaillées au Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Code CPV principal **79933000** - Services d'assistance à la conception

Forme Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
La durée du contrat est estimée à 10 mois.
L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat soit en mars 2024, pour une durée estimée à 10 mois soit jusqu'au

dépôt du permis de construire du lauréat du projet IMGP.

Valeur estimée hors TVA : 40 000,00 €

Conditions relatives au contrat

Cautionnement	Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.
Financement	Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.
Forme juridique	<p>Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.</p> <p>Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.</p>

Conditions de participation

Marché réservé : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Offres Remise des offres le **22/02/24 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 22/02/24 à 14h00

Dépôt • **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.achatpublic.com>.

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Envoi le 29/01/24 à la publication